

communiqué de presse

Suresnes, le 23 mai 2019 à 18h

BEL

Assemblée Générale 2019

Les actionnaires de Bel, réunis en Assemblée Générale le 22 mai 2019, ont approuvé l'ensemble des résolutions soumises à leur vote.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que la distribution d'un dividende de 4,95 euros par action. La mise en paiement du dividende interviendra le 28 mai 2019.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé l'adoption de la dénomination sociale « Bel », en lieu et place de la dénomination sociale « Fromageries Bel », ainsi que la modification corrélative de l'article 3 des statuts de la Société.

Le résultat des votes des résolutions de l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet de la Société (www.groupe-bel.com).

La date de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été fixée le 14 mai 2020.

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, qui peuvent dans certains cas être hors de contrôle de la Société. Une description plus détaillée de ces risques et incertitudes figure dans le Document de référence de la Société, disponible sur son site internet (www.groupe-bel.com). Des informations plus complètes sur le groupe Bel peuvent être obtenues sur son site internet (www.groupe-bel.com), rubrique « Information réglementée ».

contacts presse

Agence Burson Marsteller i&e

Alice Dalla Costa

alice.dalla-costa@bm.com@bm.com

Tel: +33 (0)1 56 03 12 12

le Groupe Bel

Le Groupe Bel est un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque sur le segment du snacking sain.

Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La vache qui rit®, Kiri®, Mini Babybel®, Leerdammer® ou Boursin®, ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2017 un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros. L'acquisition du groupe MOM vient compléter un portefeuille de marques fortes avec l'intégration notamment des marques Pom'potes et GoGo squeeZ.

12 700 collaborateurs répartis dans une trentaine de filiales dans le monde contribuent aux succès du Groupe. Ses produits sont élaborés dans 30 sites de production et distribués dans près de 130 pays.

www.groupe-bel.com